

ADAPAR Combe de Savoie: Randonnées Par Monts Par Vaux 2020

Dispositions particulières et spécifiques au Programme 2020

Disposition principale :

Les groupes seront limités à 3 et comporteront 10 participants (animateurs compris), soit un encadrement global de 6 animateurs qui pourra être réduit à 4 dans certains cas.

L'inscription préalable pour participer à chaque sortie sera obligatoire (voir modalités ci-dessous)

Matériel :

En complément des équipements habituels requis pour participer aux randonnées, chaque participant doit être en possession :

- de masques
- de gel ou liquide Hydro-alcoolique
- de mouchoirs jetables ou papier absorbant, de sacs poubelles .

Les collations et boissons sont personnelles

Venir avec vos chaussures de randonnées dans un sac particulier.

Prévoir le nécessaire pour désinfecter le matériel avant et après la randonnée.

Point particulier pour l'usage des Talkies Walkies non nominatifs

- à désinfecter avant et après la sortie par l'animateur qui en a disposé la journée.
- En fin de sorties les TW seront à désinfecter avant remise dans la valise de transport
- Pendant la randonnée, les TW ne doivent pas être échangés entre animateurs

Organisation des randonnées

Randonnée uniquement par groupe de 10 personnes.

Les groupes (3 maximum) seront organisés au point de départ.

Les points de départ et les objectifs peuvent être différents pour chaque groupe conformément au programme.

Avant le départ de la randonnée, rappeler les gestes barrières et les règles de comportement durant la marche.

Pas de port du masque pendant la randonnée.

Respecter des distances de 2 à 5 m entre randonneurs successifs suivant la vitesse de marche

De front, sur les pistes larges, respecter une distance latérale de 1,5m entre randonneurs

Eviter tout contact physique et crachat.

Dans le cas de deux groupes successifs sur le même parcours, les animateurs devront veiller à ne pas se rejoindre et à maintenir un écart d'au moins 100m entre les différents groupes

Lors des pauses, ne pas échanger de denrées ni de boissons ni de matériel.

Recommandations

Pas de prêt de matériel

Augmenter les distances de sécurité (vigilance des serre-files) suivant les vitesses de progression
Attention à l'utilisation partagée des outils d'orientation (GPS, Boussole, tablette) et de communication (voir le cas des **Talkies Walkies**)

Transport

Pour les sorties les plus lointaines ou en aller simple, nous utiliserons le car. Les 30 personnes présentes s'installeront 2 par rangée une de chaque côté du couloir central, en alternant les places couloir et vitre (sauf pour les couples) et en utilisant la même place pour l'aller et le retour.

Le port du masque est **obligatoire** pour monter dans le car et pendant le trajet.

Covoiturage

Les fiches de voitures seront à compléter avant le départ par le conducteur du Véhicule
Cette fiche sera remise au responsable de l'activité ou de la sortie qui tiendra un listing global et archivera ces documents.

Seuls 4 personnes pourront être véhiculées ensemble avec port du masque obligatoire.

Les passagers d'un véhicule devront obligatoirement occuper le même siège à l'aller et au retour du lieu de départ de la randonnée.

Pas de changement de véhicule entre le trajet du matin et celui de retour en fin d'après-midi.

Dispositions particulières pour la pause déjeuner

Pour l'emplacement de cette pause, il ne faut pas rester au point culminant ou au col mais rechercher un emplacement à l'écart afin de ne pas favoriser la proximité avec d'autres groupes
Cas le plus défavorable : Objectif unique pour nos différents groupes : les animateurs devront veiller à respecter des distances entre participants d'un même groupe et gérer les distances entre les différents groupes

Si l'objectif est le but d'un seul groupe : veiller uniquement aux distances entre les membres du groupe

Rassemblement au parc relais de Maison Brulée Sonnaz ou parking Carrefour Bassens

Arriver 15 minutes avant l'heure de départ afin de faciliter le covoiturage.

Portez un masque dès votre arrivée sur le lieu du rassemblement de Maisons Brulée et Bassens.

Et respecter les gestes barrières avant le départ.

Regroupez-vous en fonction du groupe auquel vous souhaitez appartenir pendant la randonnée.

Dans certains cas, les covoiturations seront distincts entre le G1 ou le G2.

Suivant les desiderata des inscriptions, le G1 ou le G2 seront dédoublés.

Les fiches de voitures seront à remplir avant chaque départ de Bassens et à remettre au responsable de l'activité ou de la sortie.

Chaque participant devra se rapprocher du responsable du covoiturage (Animateur désigné sur le programme) et du conducteur d'un véhicule pour trouver une place.

Compte tenu des inscriptions préalables le covoiturage pourra être fait avant le parking de départ.

Modalités d'inscription

Par inscription sur le site Internet : <https://www.adapar.fr/activite/par-monts-et-par-vaux/>

Les inscriptions seront à faire sur la page de la sortie

Elles seront ouvertes à partir du **mardi 18 heures** et seront closes le **mercredi à 10 heures**.

Les participants retenus recevront un mail ou SMS leur demandant de nous préciser par retour :

- le groupe auquel vous voulez participer et si vous assurez le covoiturage.

Seuls les 30 premiers inscrits pourront participer à la sortie et recevront un mail de confirmation de leur inscription.

Pour chaque sortie, une page sera créée sur le site (page Par Monts et par Vaux) afin de regrouper toutes les informations concernant la sortie : nombre de groupes, animateurs de chaque groupe, caractéristiques de la sortie (dénivelé cumulé, distance..)

Engagement de l'Adhérent à respecter		
les mesures préconisées et les dispositions particulières spécifiques à cette saison 2020		
Nom :	Prénom	N° de licence
Date :	Signature	

Un exemplaire complété et signé de ce document sera à remettre au secrétariat de l'ADAPAR